



Syndicat Général C.G.T des Personnels de la Police Nationale

Bonjour à tous,

Nous sommes ensemble, aujourd'hui, devant les fenêtres de Monsieur le Préfet du Var pour orchestrer symboliquement ce qu'il va se produire si la réforme de la Départementalisation de la Police Nationale dite DDPN se poursuit...A savoir, la mort de la Police Judiciaire.

Face aux premières contestations et les milliers de signalements de risques psycho sociaux au sein de la DCPJ, le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Darmanin, annonçait, il y a une quinzaine de jours, un moratoire d'un mois durant lequel il devait faire le tour des zones de Police Judiciaire dans toute la France pour être à l'écoute des personnels et prendre en compte leurs craintes.

C'est finalement le DGPN qui se déplace partout en France, non pas pour nous écouter car nous ne sommes pas conviés à ses réunions, comme promis, mais plutôt pour réaffirmer sa réforme et son autorité auprès de nos patrons.

Nous voulions également apporter tout notre soutien à nos collègues bordelais qui la semaine dernière ont été muselés et qui n'ont pas pu manifester leur opposition à cette réforme lors de la visite du DGPN.

Nos collègues ont donc posé au sol leurs gilets tactiques PJ ornés d'un bandeau noir en signe de deuil pour jalonner son parcours à la sortie de ce semblant de réunion.

La hiérarchie locale, alertée de cette action, s'est empressée d'évacuer les gilets en les mettant dans un placard pour ne pas faire de vague.

Pour nous...Ceci est inacceptable...Montrons au grand jour ce que Monsieur DARMANIN et son DG sont en train de faire de la Police Judiciaire, c'est à dire la TUER !!!

Si Monsieur DARMANIN ne respecte pas ses engagements, nous en appelons à Madame la Première Ministre, bien silencieuse devant toutes ces initiatives malheureuses de ses collaborateurs.

Symboliquement et solennellement, je vous demande de respecter une minute de silence.

Je voudrais remercier Anthony CAILLET, secrétaire national de la CGT Intérieur Police de nous avoir fait confiance pour l'organisation de ce rassemblement à l'appel de la CGT Police et sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui.

Le Service de Police Judiciaire de Toulon est pratiquement au complet, ici, aujourd'hui et uni. Tous, nous remercions les organisations syndicales pratiquement toutes présentes car nous ne parviendrons pas à stopper cette réforme sans eux.

Merci également à tous nos collègues d'autres services Pjistes et non Pjistes d'être ici.

Tout cela montre notre détermination grandissante chaque jour : NON A LA DDPN

Oui Monsieur le Ministre, vous pouvez constater que ce mouvement n'est pas né d'une guéguerre syndicale comme vous l'avez dit à la télévision mais qu'il s'agit bien d'une fronde.

Une fronde qui d'ailleurs, contrairement au but de cette réforme n'est pas seulement départementale, elle est bel et bien nationale, des événements comme Bordeaux et aujourd'hui, ne sont que les prémices d'actions nationales à venir.

Cette fronde a débuté ici, dans cette ville, dans cette métropole, dans ce département du Var où Georges Clémenceau a prononcé le discours fondateurs de la création des Brigades Mobiles, les fameuses BRIGADES DU TIGRE.

Une métropole toulonnaise qui a connu entre 2017 et 2021 de nombreuses fusillades avec pour conséquences de nombreux morts et blessés graves.

Il a fallu plus de trois ans pour sortir de cette série de meurtres, de guerres de territoires et mettre hors d'état de nuire de nombreux individus de plus en plus violents.

Avec notre engagement total, sans notre structure actuelle qui nous permet d'être renforcée par nos collègues marseillais et notre hiérarchie délocalisée qui nous protège de la politique du chiffre et de restrictions budgétaires que vous voulez nous imposer, je crois pouvoir vous affirmer que nous ne serions pas parvenu à endiguer cette flambée de violences.

Ces dossiers criminels, tout comme les gros dossiers stupés et financiers ne peuvent pas se traiter correctement si d'aventure nous étions redirigés, même temporairement vers d'autres missions. Et ce n'est pas une doctrine, toujours en cours d'élaboration, qui va pouvoir nous rassurer...A quoi ont donc servi ces millions d'euros dépensés par la DGPN dans des cabinets de conseils pour établir cette réforme ?

Nous vous aurions conseillé de commencer par écrire cette doctrine d'emploi avant de tirer des plans sur la comète...et ce gratuitement...

Nous ne pourrions plus résoudre nos enquêtes complexes si un directeur départemental nous emploie à son bon vouloir au gré de l'actualité et des ses besoins.

Faut-il rappeler à notre Ministre que ces collègues de Sécurité Publique à qui il reproche un manque de résultats au niveau des chiffres ont été employés tous les samedis pendant des mois pour faire du maintien de l'ordre pour des manifestations de gilets jaunes.

Non, il n'y a pas de bons flics en Police Judiciaire et de mauvais en Sécurité Publique....Il y a juste des policiers que l'on laisse travailler et à qui on donne des moyens et d'autres qu'on abandonne... Ces collègues à qui on reproche un manque de résultats et de qualité procédurale, ce n'est pas leur bilan mais plutôt celui de nos dirigeants depuis 10 ans.

Oui, Monsieur le Directeur, la petite et moyenne délinquance du quotidien mérite autant d'attention que la grande, mais à effectifs constants, c'est impossible d'y parvenir sans que cela se fasse au détriment de la grande. Il faut embaucher, recruter des policiers formés correctement. Est ce que l'on veut moins d'enquêtes longues sur la délinquance en cols blancs pour la laisser

tranquillement prospérer ?

Souhaitez vous laisser s'enrichir les importateurs et têtes de réseaux qui alimentent nos quartiers en nous détournant vers le petit revendeur en bas de l'immeuble ?

Les professionnels de l'investigation que sont les associations et syndicats de magistrats, la conférence des Procureurs de France et le Conseil National des Barreaux d'avocats qui connaissent parfaitement notre institution et son fonctionnement...Eux, connaissent la réponse et ne se sont pas trompés en alertant tous publiquement du danger de cette réforme.

Nous demandons Monsieur le Ministre à ce que la Police Judiciaire ne soit pas rattachée à un seul homme au sein d'un département, ce serait la détruire et porter atteinte à notre démocratie.

Nous voulons garder notre commandement délocalisé et zonal qui nous permet une réelle indépendance dans nos enquêtes au service des magistrats et des citoyens.

C'est pour nous une ligne rouge alors que vous et votre Directeur Général en faites une obligation. C'est une réelle fracture : Détruire ce qui fonctionne bien et est essentiel et l'incorporer à quelque chose qui fonctionne mal selon vous, serait grave.

Nos directeurs dans le Sud ont des propositions à faire qui ne sont peut être pas si, je cite, « VIEUX JEU » que ça...

La colère, la tristesse, l'anxiété et les craintes sont dans tous les services de Police Judiciaire de France à leur paroxysme.

Vous êtes en train de casser des vocations à l'heure où cela devient de plus en plus compliqué de trouver ou conserver un tel niveau d'engagement qui est le nôtre.

Personne, sauf vos proches, ne trouve cette réforme viable et utile.

J'appelle donc tous nos collègues qui se reconnaissent dans notre action à se tourner vers leurs Organisations Syndicales afin de trouver des portes paroles et des forces de mobilisations.

Car nous, nous sommes VRAIMENT FIDELES A LA PJ
VIVE LA POLICE NATIONALE ET VIVE LA POLICE JUDICIAIRE